

Enquête Flash #5 – Protocole (16/03/2021)

L'Enquête Flash #5 se déroulera le mardi 16 mars 2021 sur le même format que l'Enquête Flash #4 et a donc pour objectif de **dresser une cartographie après séquençage de l'ensemble des virus (variants d'intérêt connus ou non) qui circulent sur le territoire**. L'enquête sera basée sur un **échantillon aléatoire de prélèvements de RT-PCR positifs** issus des laboratoires participants, **indépendamment de tout criblage préalable**.

Les points suivants sont à retenir dans le cadre de votre participation à Flash #5 :

- Sélection par chaque laboratoire participant de **20% des prélèvements positifs** du jour de l'enquête pour les laboratoires ayant plus de 20 prélèvements positifs ou de la totalité des prélèvements positifs du jour pour les laboratoires ayant moins de 20 prélèvements positifs:
 - o Avec une **Ct<28**;
 - o **Sans attendre le résultat de criblage** ;
 - o **N'appartenant pas** à un lot de prélèvements transmis pour investigation de **cluster**.
- Envoi de ces prélèvements à l'une des 4 plateformes de séquençage (CNR Institut Pasteur, CNR Hôpitaux Civils de Lyon, Hôpital Henri Mondor, IHU Marseille) selon la cartographie spécifiée en page 2 de ce message ;
- Chaque prélèvement doit être obligatoirement accompagné du **bordereau d'envoi (format word ou Excel) ci-joint dument complété, avec mention explicite de l'indication « Enquête Flash » dans la case à cocher prévue à cet effet**. Le remplissage des métadonnées du patient est indispensable à la bonne exploitation des données de séquençage.

Chaque prélèvement reçu fera l'objet d'un séquençage complet du génome (NGS).

Les résultats seront restitués par chaque plateforme de séquençage aux laboratoires préleveurs et à Santé publique France. Les laboratoires préleveurs devront, conformément aux instructions du guide SI-DEP, **saisir ces données dans SI-DEP uniquement**. Plus aucune saisie ne doit être faite dans l'application développée par Santé publique France qui avait été utilisée pour les premières enquêtes Flash. Les résultats de séquençage feront l'objet d'une analyse par Santé publique France et les plateformes de séquençage, dont les résultats seront restitués via le point épidémiologique COVID-19 de l'agence.

Le protocole de cette Enquête Flash #5 basée sur un échantillonnage aléatoire ne modifie pas les procédures en vigueur concernant le besoin de séquençage et l'orientation des prélèvements positifs issus d'un même cluster.

Les prochaines éditions de l'Enquête Flash seront répétées toutes les deux semaines (le mardi de chaque semaine impaire) ; vous recevrez un mail de rappel en amont.

Nous vous remercions pour votre mobilisation !

Très cordialement,

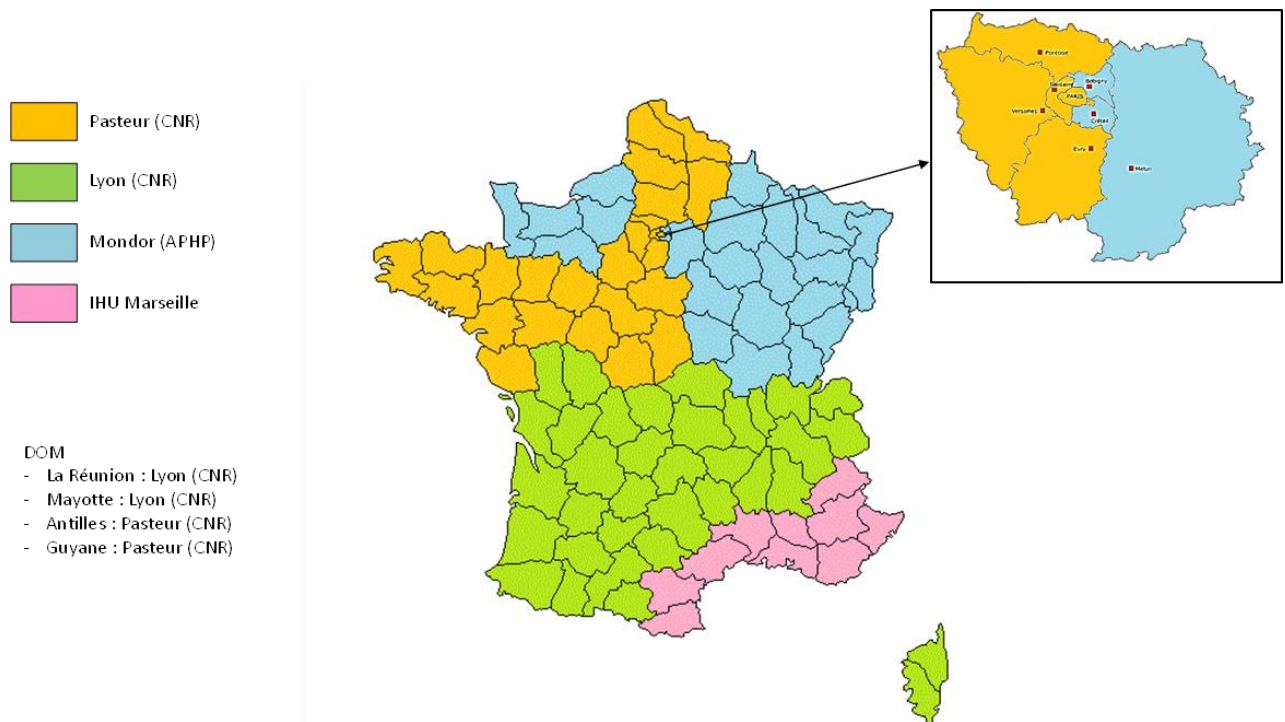
L'équipe Flash

Où envoyer vos prélèvements ?

L'envoi de vos prélèvements répond à une cartographie établie dans le cadre du projet de surveillance génomique du SARS-CoV-2 construit par Santé publique France, le CNR Virus des infections respiratoires et l'ANRS Maladies Infectieuses Emergentes.

Merci de vous référer à la figure ci-dessous pour identifier la plateforme qui traitera vos prélèvements. L'adresse de chaque plateforme est indiquée ci-dessous.

Attention : indépendamment de leur localisation géographique, l'ensemble des prélèvements issus des laboratoires de l'APHP ont vocation, dans le cadre de cette Enquête Flash #5, à être transmis à la plateforme de l'hôpital Henri Mondor.



Adresses pour l'envoi de ces prélèvements

CNR Institut Pasteur
 CNR coordonnateur (CNR-IPP)
 Unité de Génétique Moléculaire des Virus à ARN
 Institut Pasteur
 25-28 rue du Docteur Roux
 75724 Paris Cedex 15
grippe@pasteur.fr

CNR Hospices Civils de Lyon
 HIA Desgenettes
 Plateforme HCL MGI-COVID
 Bâtiment G, 108 Boulevard Pinel
 69003 Lyon
ghe.grippe-france-sud@chu-lyon.fr

Hôpital Henri Mondor (APHP)
 Laboratoire de virologie
 Entre-sol 1
 CHU Henri Mondor
 51, Av du Mal De Lattre de Tassigny
 94010 CRETEIL
christophe.rodriquez@aphp.fr

Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) Marseille
 Laboratoire de microbiologie
 IHU Méditerranée Infection
 19-21 Bd jean Moulin
 13005 Marseille
pierre-edouard.fournier@univ-amu.fr